

Fonds Spécial d'Auto-Assistance de l'Ambassadeur

DÉPARTEMENT D'ÉTAT DES ÉTATS-UNIS AMBASSADE DES ÉTATS-UNIS, NIAMEY Avis d'opportunité de financement

Titre l'opportunité de financement : *Fonds Spécial d'Auto-Assistance de l'Ambassadeur*

Numéro de la possibilité de financement : *NIGER-SSH-FY2021*

Date limite de dépôt des dossiers de proposition de projet : *31 mai 2022*

Numéro de Référencement de la subvention (Assistance Listing Number) : *19.220*

A. DESCRIPTION DU PROGRAMME

L'ambassade des États-Unis à Niamey / Bureau des affaires africaines du Département d'État des États-Unis annonce une compétition ouverte pour les organisations qui souhaitent soumettre des propositions de projet pour le programme **spécial d'auto-assistance (SSH) de l'ambassadeur** afin de mettre en œuvre un programme de soutien au développement socio-économique des communautés au Niger. Le programme d'auto-assistance spéciale des ambassadeurs (SSH) est un programme d'assistance de base qui permet aux ambassades américaines de répondre rapidement aux demandes locales de petits projets de développement communautaire. Les projets spéciaux d'auto-assistance sont communautaires, initiés localement, administrés au niveau local et comprennent des contributions communautaires importantes en espèces, en main-d'œuvre ou en matériel. Le programme spécial d'auto-assistance est structuré de manière à encourager les communautés à être autonomes et à entreprendre des activités similaires par elles-mêmes à l'avenir. Veuillez suivre toutes les instructions ci-dessous.

Région prioritaire : Les postulants peuvent soumettre des propositions de projets à mettre en œuvre dans n'importe quelle zone des huit régions du Niger

Objectifs du programme :

Malgré les progrès significatifs réalisés par le Niger au cours de la dernière décennie, le taux d'extrême pauvreté du pays est resté élevé à 42,9% en 2020, touchant plus de 10 millions de personnes. L'économie du Niger dépend principalement de l'agriculture de subsistance et est donc confrontée à de multiples problèmes de développement. Le plus crucial est une croissance démographique rapide (un taux de fécondité de plus de sept naissances vivantes par femme) contrastant avec une faible croissance économique. Par conséquent, la croissance démographique dépasse la capacité du gouvernement d'offrir des services de base durables. Dans de telles situations, les membres de la communauté s'organisent souvent pour le développement et l'amélioration de leurs communautés.

Le Fonds d'auto-assistance fournit de petites subventions à court terme à des groupes communautaires qui s'efforcent d'améliorer les conditions économiques et sociales de base de leurs communautés. En d'autres termes, le fonds fournit aux groupes des ressources pour

Fonds Spécial d'Auto-Assistance de l'Ambassadeur

mettre en œuvre des projets qui améliorent les conditions de vie et sociales dans leurs communautés. Le programme spécial d'auto-assistance (SSH) de cette au Niger vise à améliorer les conditions économiques et sociales de base au niveau des communautés locales ou des villages.

Les résultats spécifiques pourraient inclure les éléments suivants :

- Amélioration des installations éducatives (Exemple : construction de salles de classe, construction de bibliothèques, acquisition de matériel pour les élèves, construction de latrines à l'école)
- Amélioration des établissements de santé (Exemple : construction de centres de santé communautaires, fourniture d'équipements médicaux aux centres de santé communautaires)
- Amélioration de l'accès à l'eau potable et aux installations sanitaires (exemple : construction de puits ou de forages, construction de latrines)
- Possibilités d'emploi pour les jeunes (Exemple : activités génératrices de revenus, formation professionnelle, construction d'un atelier d'apprentissage des compétences professionnelles)
- Autonomisation sociale et économique des femmes et des filles (Exemple : fourniture de moulins à grains dans les communautés rurales, fourniture de machines d'extraction d'huile, autres activités génératrices de revenus)
- Réduction de l'écart entre les sexes au niveau de l'éducation (exemple : rehaussement du taux d'éducation des filles, cours d'alphabétisation)
- Sécurité alimentaire accrue des ménages (exemple : jardin communautaire, élevage, entreposage des cultures)
- Augmentation du revenu des ménages (exemple : développement des moyens de subsistance, amélioration de la productivité et de la rentabilité des agriculteurs)
- Plus de possibilités pour les personnes handicapées (exemple : habileté artisanale, éducation spécialisée, création d'emplois)
- Réduction de la dégradation de l'environnement (Exemples : fourniture de cuisines respectueuses de l'environnement, restauration des terres, production d'engrais naturels, recyclage)

Le programme d'auto-assistance ne peut payer que les articles et l'assistance technique qui sont absolument nécessaires à la réalisation du projet. **Le programme d'auto-assistance ne peut pas être utilisé :**

- Pour les frais administratifs et les salaires.
- Pour acheter de l'équipement comme des véhicules et du matériel de bureau.
- Activités à vocation purement policière, militaire ou culturelle.
- Projets religieux à moins qu'ils n'aident véritablement l'ensemble de la communauté sans tenir compte de l'appartenance religieuse.
- Entreprises personnelles.
- Bourses, dons, ou honoraires.
- Fournitures de bureau telles que crayons, papier, formulaires et dossiers.
- Pour les projets axés sur les réfugiés ou les personnes déplacées.

Pour être admissible au financement, le projet doit répondre aux critères suivants :

Fonds Spécial d'Auto-Assistance de l'Ambassadeur

- Le projet devrait contribuer à améliorer les conditions économiques ou sociales de base au niveau de la communauté locale et avoir une valeur à long terme.
- Le projet doit avoir un impact élevé et bénéficier au plus grand nombre de personnes possible.
- Une participation importante de la communauté à l'activité est requise. Les contributions peuvent inclure de la main-d'œuvre, des matériaux (briques, sable, gravier, semences, etc.), des terrains, des bâtiments ou de l'argent donné pour assurer le succès du projet.

Les postulants ne sont autorisés à soumettre qu'une seule proposition par organisation.

Toute organisation figurant sur le système de liste des parties exclues (EPLS) du système de gestion des subventions (SAM) n'est pas éligible pour prétendre à un financement.

Participants et parties prenantes :

Les membres de la communauté et les groupes ayant un besoin réel sont ceux qui doivent bénéficier des activités du projet SSH. Les organisations qui souhaitent soumettre une proposition doivent collaborer avec les autorités locales et les dirigeants communautaires pour évaluer le besoin et planifier les activités.

B. INFORMATIONS SUR LA SUBVENTION

Durée de la période d'exécution : **03 à 12 mois**

Nombre de projets pouvant être financés : **5 à 10** projets (selon les montants)

Montants des financements : les financements peuvent varier d'un minimum de **3000 \$** à un maximum de **10000 \$**

Type de financement : **Fonds de soutien économique pour l'exercice 2021 en vertu de la Loi sur l'aide à l'étranger**

Date prévue du début du programme : **juillet 2022**

Cet avis est assujéti à la disponibilité du financement.

Type d'instrument de financement : **GRANT**

Période de mise en œuvre du programme : Les projets proposés doivent être terminés en **12 mois ou moins**.

C. INFORMATIONS SUR L'ÉLIGIBILITÉ

1. Postulants éligibles

Un projet SSH doit être soumis par un groupe organisé qui est motivé, qui a identifié un besoin réel et qui a déjà mis en œuvre avec succès des projets dans la communauté. Le projet doit être réalisable et fondé sur le contexte socio-économique de la communauté locale. Tous les postulants doivent être des organismes à but non lucratif enregistrés au Niger. Nous accueillons

Fonds Spécial d'Auto-Assistance de l'Ambassadeur

favorablement les propositions d'organisations communautaires et non gouvernementales (ONG) qui travaillent directement avec les communautés. Les organisations doivent être en mesure de démontrer qu'elles ont mis en place des contrôles internes et des systèmes financiers adéquats.

2. Engagement communautaire local

Tous les projets spéciaux d'auto-assistance sont communautaires, initiés localement, administrés au niveau local et comprennent des contributions communautaires importantes en espèces, en main-d'œuvre ou en matériel. Une participation importante de la communauté à l'activité est requise. Les contributions peuvent inclure de la main-d'œuvre, des matériaux (briques, sable, gravier, semences, etc.), des terrains, des bâtiments ou de l'argent pour assurer le succès du projet. L'implication locale de l'organisation ou du groupe doit être d'au moins 10% en espèces ou en nature du coût total du projet. La contribution personnelle du financement peut être cruciale pour faire un choix entre deux demandes solides.

De plus, les dirigeants communautaires doivent également signer la déclaration d'intérêt. Les dirigeants communautaires comprennent les dirigeants municipaux locaux, les chefs religieux, les chefs tribaux ou de clans, ou tout organe directeur qui supervise l'endroit où le projet sera mis en œuvre. Au moins un leader communautaire doit signer la déclaration d'intérêt, mais les signatures multiples sont fortement encouragées. Les dirigeants communautaires peuvent également soumettre des lettres de soutien au projet, à condition qu'ils mentionnent spécifiquement le projet par son titre.

3. Autres conditions d'admissibilité

Les Organisations sont encouragés à avoir un identifiant d'entité unique (UEI), ainsi qu'un enregistrement valide sur www.SAM.gov. Veuillez-vous rendre sur SAM.gov pour enregistrer votre organisation. L'enregistrement SAM doit être renouvelé chaque année.

D. RENSEIGNEMENTS SUR LA PROPOSITION ET LA SOUMISSION

1. Adresse pour solliciter un dossier pour soumettre une proposition de projet

Cet appel à proposition sera publié *sur le site Web l'ambassade des États-Unis de Niamey*: <https://ne.usembassy.gov/embassy/embassy-solicitations/> et sur le site grants.gov. Les formulaires requis pour soumettre un dossier de demande de financement sont disponibles sous demande auprès de l'ambassade à l'adresse Niameygrants@state.gov

2. Contenu et format de soumission de proposition de projet

Veuillez suivre attentivement toutes les instructions ci-dessous. Les propositions qui ne répondent pas aux exigences de la présente annonce ou qui ne sont pas conformes aux exigences énoncées ne seront pas admissibles.

Fonds Spécial d'Auto-Assistance de l'Ambassadeur

Eléments du dossier à soumettre

Veillez-vous assurer avoir inclus :

- Le formulaire de proposition SSH renseigné
- Budget :
 - Détail des lignes budgétaires (en Excel)
 - Budget Narratif : utilisez une feuille de papier distincte (Word) pour décrire en détail chacune des dépenses budgétaires.
- Formulaires de demande obligatoires à télécharger à <https://www.grants.gov/web/grants/forms/sf-424-family.html>
 - SF-424 (*Demande de financement fédérale – pour les organisations*)
 - SF-424A (*Information budgétaire pour les programmes non-construction*) ou SF-424C (*Information budgétaire pour les programmes de construction*)
 - SF-424B (*Déclarations pour les programmes non-construction*) ou SF-424D (*Déclarations - Programmes de construction*) (remarque : le SF-424B n'est requis que pour les organisations non inscrites à SAM.gov)

Format

- Tous les documents sont en anglais (une version en Français du modèle de proposition pourrait être conjointe pour appuyer la version anglaise)
- Tous les budgets sont en dollars américains
- Tous les documents Microsoft Word sont des polices Times New Roman à simple interligne à 12 points, avec des marges minimales de 1 pouce.

3. Pièces jointes :

- CV ou curriculum vitae de 1 page du personnel clé qui est proposé pour le projet
- Lettres d'appui des partenaires du projet (si disponibles) décrivant les rôles et les responsabilités de chaque partenaire
- Lettres d'autorisation officielles (si nécessaire pour les activités du projet)
- Une copie du certificat d'autorisation de l'organisation.
- Une lettre d'approbation pour le projet de la part d'une autorité locale et/ou du conseil municipal ou du maire.

Remarque : Les organisation qui ne suivent pas ce format ou qui sont incomplètes ne seront pas prises en considération.

4. Autres exigences pour la soumission des dossiers

Tous les documents doivent être soumis par courriel à Niameygrants@state.gov

E. RENSEIGNEMENTS SUR L'EXAMEN DES DEMANDES

1. Critères

Fonds Spécial d'Auto-Assistance de l'Ambassadeur

Chaque demande sera évaluée en fonction des critères d'évaluation décrits ci-dessous. Le score total possible est de 100 points.

Qualité et faisabilité de l'idée de projet – 25 points (*L'idée de projet est-elle bien communiquée et réalisable? Le projet répond-il adéquatement à un besoin déclaré au sein d'une communauté? Le projet bénéficie-t-il d'un fort soutien de la communauté? Le projet bénéficie-t-il au plus grand nombre possible de bénéficiaires? Y a-t-il un impact substantiel sur la communauté touchée ?*)

Capacité organisationnelle et expérience de l'organisation – 10 points (*L'organisation est-elle bien connue du public? l'organisation a-t-elle mené des activités similaires dans le domaine ciblé?*)

Nombre de bénéficiaires – 10 points (*Le projet doit être en mesure de quantifier et de rendre compte du nombre de bénéficiaires servis avec le financement reçu. Le nombre de bénéficiaires est-il important par rapport aux activités et au financement demandé ?*)

Planification du programme/capacité d'atteindre les objectifs – 10 points (*Les objectifs du projet sont-ils clairement énoncés? La proposition comprend-elle un calendrier de mise en œuvre raisonnable ?*)

Budget (Excel et narratif) – 10 points (*Le budget est-il complet et bien défini ? Le budget est-il raisonnable ?*)

Plan de suivi et d'évaluation – 15 points (*l'organisation a-t-elle mis en place un mécanisme de S&E bien défini ?*)

Durabilité – 20 points (*Le projet est-il pérenne ? Le projet pourra-t-il se poursuivre sans investissement supplémentaire? Les mesures de succès suggérées sont-elles adéquates?)*

2. Processus d'examen des dossiers et de sélection

Le comité des subventions de l'ambassade des États-Unis examinera toutes les dossiers soumis et les organisations présélectionnés pourront être invités à soumettre des informations supplémentaires.

F. RENSEIGNEMENTS SUR LA GESTION DES SUBVENTIONS FÉDÉRALES

1. L'Avis d'attribution de la subvention fédérale

La convention d'octroi de subvention sera rédigée, signée, attribuée et administrée par le gestionnaire des subventions. L'accord d'attribution de la subvention est le document d'autorisation, et il sera remis par courriel à l'organisation sélectionnée pour examen et signature. Le bénéficiaire ne peut commencer à engager des dépenses sur le financement qu'à compter de la date de début indiquée sur le document d'octroi de subvention signé par le gestionnaire des subventions.

Si une proposition est sélectionnée pour un financement, le Département d'État n'a aucune obligation de fournir un financement supplémentaire à l'avenir. Le renouvellement d'une

Fonds Spécial d'Auto-Assistance de l'Ambassadeur

subvention pour augmenter le financement ou prolonger la période de performance est à la discrétion du Département d'État.

La délivrance de ce Appel à Proposition ne constitue pas un engagement d'attribution de la part du gouvernement des États-Unis, ni n'engage le gouvernement des États-Unis à payer les coûts engagés dans la préparation et la soumission des propositions. En outre, le gouvernement américain se réserve le droit de rejeter tout ou partie des propositions reçues.

2. Rapports

Exigences en matière de rapports : Les Organisations sélectionnées devront soumettre des rapports financiers et des rapports de programmatiques. Le document d'attribution précisera la fréquence à laquelle ces rapports doivent être soumis.